

# TOURNOI DOUBLE BAD BONNEVAL

Le tournoi se déroulera le  
**Samedi 5 & Dimanche 6 Mars 2016**

À la salle **Omnisports de Bonneval**, située 24 rue du Bois Chevalier, près du collège de Bonneval.

Début de la compétition : à partir de 8H00.

Le tournoi est ouvert aux catégories  
Seniors/Vétérans/Juniors/Cadets **R5/R6 – D8/D7 – D9/P1 et  
P2/P3/NC en DH, DD (le samedi) & DMX (le dimanche).**

Les matchs seront organisés par poules dans sa phase préliminaire, puis par élimination directe.

# ➤ **Stand BADABOUM**

## > **Buvette**

La date limite d'inscription est fixée au 25 Février 2016.

**Attention : le nombre de joueurs est limité à 120 par journée.**

Les inscriptions seront prises et retenues dans l'ordre de leur date d'envoi (cachet de la Poste faisant foi) et accompagnées du règlement, et nous nous accordons le droit de regrouper les catégories si le nombre d'inscrit est insuffisant dans l'une d'elle.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Elles sont à adresser à :

Benoit AME

56 rue Saint Martin

28800 BONNEVAL

Tel: 06.09.98.18.09

Mail: benoitame@gmail.com

Le montant de l'inscription est de  
**11 € pour 1 tableau et 16€ pour 2 tableaux .**

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de  
**BadBonneval.**

Seuls les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort  
pourront être remboursés.

Le tirage au sort aura lieu le **27 février 2016.**

Le juge arbitre du tournoi est **Annegret RAVIGNOT.**

En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de  
la compétition seront les **MAVIS 300 pour les NC/P3/P2** et  
les **RSL Grade 3 pour les classements supérieurs.** Des volants  
seront en vente dans la salle. Ils sont à la charge des joueurs.

Il existe également un site Internet où vous pouvez  
télécharger la fiche d'inscription :

[www.badbonneval.wifeo.com](http://www.badbonneval.wifeo.com)

Le montant des récompenses sera fixé au prorata des  
inscriptions, après déduction des frais de fonctionnement,  
et également au prorata du nombre de joueurs dans chaque  
catégorie.

Pour les mineur(e)s, la somme sera versée en bons d'achats.